RCS : VIENNE
Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01008
Numéro SIREN : 791 435 951
Nom ou dénomination : DEROSEM

Ce dépôt a été enregistré le 09/05/2019 sous le numéro de dépôt B2019/003166

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

..... *VIENNE*

Date : 09/05/2019

683110

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/003166**
n°de gestion : **2018B01008**
n°SIREN : **791 435 951 RCS Vienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Vienne certifie avoir procédé le 09/05/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

DEROSEM - Société par actions simplifiée
quartier de la Gare 38460 Trept -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VIENNE

683110

BILAN

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				345 960
Constructions				1 699 958
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				2 045 918
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	343 395		343 395	88 535
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	84 519		84 519	2 400
Autres créances	3 983		3 983	
Divers				
Disponibilités	342 111		342 111	53 650
Charges constatées d'avance	44 229		44 229	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	818 238		818 238	144 585
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**818 238**		**818 238**	**2 190 504**

BILAN

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	200	200
Report à nouveau	190 601	92 665
Résultat de l'exercice	171 266	97 936
TOTAL CAPITAUX PROPRES	362 067	190 801
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts		1 761 863
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		1 761 863
Emprunts et dettes financières diverses	159 780	160 167
Emprunts et dettes financières diverses – Associés		6 986
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	214 973	15 943
Etat, Impôts sur les bénéfices	24 186	35 535
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	57 232	19 208
Dettes fiscales et sociales	81 418	54 743
TOTAL DETTES	456 171	1 999 703
TOTAL PASSIF	**818 238**	**2 190 504**

COMPTE DE RESULTAT

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	368 572	100,00	364 331	100,00	4 241	1,16
Autres produits	3 385 667	918,59			3 385 667	
Total	3 754 238	NS	364 331	100,00	3 389 907	930,45
CONSOMMATION M/SES & M						
Autres achats & charges externes	3 594 681	975,30	22 642	6,21	3 572 038	NS
Total	3 594 681	975,30	22 642	6,21	3 572 038	NS
MARGE SUR M/SES & MAT	159 558	43,29	341 689	93,79	-182 131	-53,30
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	138 303	37,52	40 418	11,09	97 885	242,18
Amortissements et provisions	74 290	20,16	102 863	28,23	-28 573	-27,78
Autres charges	2				2	NS
Total	212 595	57,68	143 281	39,33	69 314	48,38
RESULTAT D'EXPLOITATION	-53 037	-14,39	198 408	54,46	-251 445	-126,73
Produits financiers	3				3	
Charges financières	44 352	12,03	64 937	17,82	-20 585	-31,70
Résultat financier	-44 349	-12,03	-64 937	-17,82	20 588	-31,70
RESULTAT COURANT	-97 386	-26,42	133 471	36,63	-230 857	-172,96
Produits exceptionnels	2 300 000	624,03			2 300 000	
Charges exceptionnelles	1 971 628	534,94			1 971 628	
Résultat exceptionnel	328 372	89,09			328 372	
Impôts sur les bénéfices	59 720	16,20	35 535	9,75	24 185	68,06
RESULTAT DE L'EXERCICE	**171 266**	**46,47**	**97 936**	**26,88**	**73 330**	**74,88**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS DEROSEM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 818 238 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 171 266 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/03/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 04 Novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES

Autres éléments significatifs

L'assemblé du 11 juin 2018 a acté la transformation de DEROSEM de SCI à SAS.

Au 20/09/2018, l'ensemble immobilier à l'actif de Derosem, a été vendu à un crédit-bailleur, la SAS Derosem, a compté de cette date a donc remboursé les emprunts par anticapation, et paye une redevance crédit bail.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains	345 960		345 960	
– Constructions sur sol propre	2 057 258		2 057 258	
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier				
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 403 218		2 403 218	
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**2 403 218**		**2 403 218**	

"DEROSEM"

Société par Actions Simplifiée au capital de 200 euros

Siège social : TREPT (38460) Quartier de la Gare

791 435 951 RCS VIENNE

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Comptes certifiés conformes par la Présidence



SAS DEROSEM

Société par action simplifiée au capital de €. 200

Siège social : Quartier de la Gare – 38460 TREPT

R.C.S : Vienne 791 435 951

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2018

SAS DEROSEM

Société par action simplifiée au capital de €. 200

Siège social : Quartier de la Gare – 38460 TREPT

R.C.S : Vienne 791 435 951

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

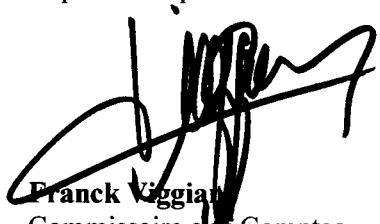
Exercice clos le 31 décembre 2018

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Lyon, le 12 Avril 2019

La Fiduciaire de l'Entreprise
Représentée par



Franck Viggiani
Commissaire aux Comptes

LF EXPERTS

SAS DEROSEM
Quartier de la Gare
38460 TREPT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée Générale Ordinaire de la société DEROSEM,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DEROSEM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport et nous n'avons notamment pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement, prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permette de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

BILAN

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				345 960
Constructions				1 699 958
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				2 045 918
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	343 395		343 395	88 535
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	84 519		84 519	2 400
Autres créances	3 983		3 983	
Divers				
Disponibilités	342 111		342 111	53 650
Charges constatées d'avance	44 229		44 229	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	818 238		818 238	144 585
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**818 238**		**818 238**	**2 190 504**

BILAN

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	200	200
Report à nouveau	190 601	92 665
Résultat de l'exercice	171 266	97 936
TOTAL CAPITAUX PROPRES	362 067	190 801
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts		1 761 863
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		1 761 863
Emprunts et dettes financières diverses	159 780	160 167
Emprunts et dettes financières diverses – Associés		6 986
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	214 973	15 943
Etat, Impôts sur les bénéfices	24 186	35 535
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	57 232	19 208
Dettes fiscales et sociales	81 418	54 743
TOTAL DETTES	456 171	1 999 703
TOTAL PASSIF	**818 238**	**2 190 504**

COMPTE DE RESULTAT

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	368 572	100,00	364 331	100,00	4 241	1,16
Autres produits	3 385 667	918,59			3 385 667	
Total	3 754 238	NS	364 331	100,00	3 389 907	930,45
CONSOMMATION M/SES & M						
Autres achats & charges externes	3 594 681	975,30	22 642	6,21	3 572 038	NS
Total	3 594 681	975,30	22 642	6,21	3 572 038	NS
MARGE SUR M/SES & MAT	159 558	43,29	341 689	93,79	-182 131	-53,30
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	138 303	37,52	40 418	11,09	97 885	242,18
Amortissements et provisions	74 290	20,16	102 863	28,23	-28 573	-27,78
Autres charges	2				2	NS
Total	212 595	57,68	143 281	39,33	69 314	48,38
RESULTAT D'EXPLOITATION	-53 037	-14,39	198 408	54,46	-251 445	-126,73
Produits financiers	3				3	
Charges financières	44 352	12,03	64 937	17,82	-20 585	-31,70
Résultat financier	-44 349	-12,03	-64 937	-17,82	20 588	-31,70
RESULTAT COURANT	-97 386	-26,42	133 471	36,63	-230 857	-172,96
Produits exceptionnels	2 300 000	624,03			2 300 000	
Charges exceptionnelles	1 971 628	534,94			1 971 628	
Résultat exceptionnel	328 372	89,09			328 372	
Impôts sur les bénéfices	59 720	16,20	35 535	9,75	24 185	68,06
RESULTAT DE L'EXERCICE	**171 266**	**46,47**	**97 936**	**26,88**	**73 330**	**74,88**

FRANCK VIGGIANI · COMMISSAIRE AUX COMPTES

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la societe : SAS DEROSEM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 12/2018, dont le total est de 818 238 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, degageant un benefice de 171 266 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la periode du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie integrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont eté arrêtés le 14/03/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 04 Novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

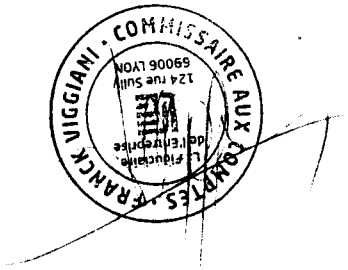
Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise

FAITS CARACTERISTIQUES

Autres éléments significatifs

L'assemblé du 11 juin 2018 a acté la transformation de DEROSEM de SCI à SAS.

Au 20/09/2018, l'ensemble immobilier à l'actif de Derosem, a été vendu à un crédit-bailleur, la SAS Derosem, a compté de cette date a donc remboursé les emprunts par anticapation, et paye une redevance crédit bail.



NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains	345 960		345 960	
– Constructions sur sol propre	2 057 258		2 057 258	
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier				
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 403 218		2 403 218	
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**2 403 218**		**2 403 218**	

COMMISSAIRE AUX COMPTES • FRANCK MICHEL • La Fiduciaire de l'entreprise 124 rue Sully 69006 LYON

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre	357 300	74 290	431 590	
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier				
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	357 300	74 290	431 590	
ACTIF IMMOBILISE	**357 300**	**74 290**	**431 590**	

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 476 126 euros et le classement détaille par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	343 395	343 395	
Autres	88 502	88 502	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	44 229	44 229	
Total	**476 126**	**476 126**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	186 549
Total	**186 549**

NOTES SUR LE BILAN

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 200.00 euros décomposé en 20 titres d'une valeur nominale de 10.00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 456 171 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	159 780	159 780		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	214 973	214 973		
Dettes fiscales et sociales	81 418	81 418		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	**456 171**	**456 171**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 761 863			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

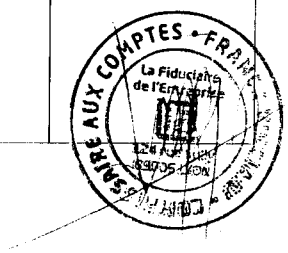
	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	7 926
Total	**7 926**

NOTES SUR LE BILAN

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	44 229		
Total	**44 229**		



"DEROSEM"

Société par Actions Simplifiée au capital de 200 euros

Siège social : TREPT (38460) Quartier de la Gare

791 435 951 RCS VIENNE

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

SOUMISE A L'ASSOCIEE UNIQUE

ET APPROUVEE PAR ELLE LE 29 AVRIL 2019

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 qui s'élève à CENT SOIXANTE ET ONZE MILLE DEUX CENT SOIXANTE-CINQ euros QUATRE-VINGT centimes, ci 171 265,80 €

- Prélèvement d'une somme de VINGT euros, ci - 20,00 €
 qui est virée au compte « Réserve légale » qui se trouve ainsi porté à 10% du montant du capital social

- Le solde, soit la somme de CENT SOIXANTE ET ONZE MILLE DEUX CENT QUARANTE CINQ euros QUATRE-VINGTS centimes, ci + 171 245,80 €

 est augmenté du compte « Report à nouveau » créditeur au 31 décembre 2018, ci + 190 601,01 €

 pour former une masse disponible de TROIS CENT SOIXANTE ET UN MILLE HUIT CENT QUARANTE SIX euros QUATRE-VINGT-UN centimes, ci 361 846,81 €

 sur laquelle est prélevée la somme de DEUX CENT CINQUANTE MILLE euros, ci -250 000,00 €

 pour distribution aux associés d'un dividende de 12 500 euros par part sociale, qui est mis en paiement immédiatement.

- Le solde, soit CENT ONZE MILLE HUT CENT QUARANTE SIX euros QUATRE-VINGT-UN centimes, ci 111 846,81 €

 est affecté au compte « Report à nouveau ».

L'Associée unique prend acte que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au cours des trois derniers exercices.

Pour extrait certifié conforme
par le Président

